



# Commission Locale de l'Eau du SAGE Clain

## Rapport annuel d'activités 2013

*Validé par la CLE le 7 novembre 2014*



Structure porteuse du SAGE



Partenaires financiers



# SOMMAIRE

<b>Le bassin du Clain et les enjeux de gestion de l'eau</b>	<b>p4</b>
<b>Historique et avancement de l'élaboration du SAGE</b>	<b>p7</b>
<b>Les instances du SAGE</b>	<b>p7</b>
<i>La CLE</i>	
<i>Le bureau de la CLE</i>	
<i>Les commissions de travail</i>	
<b>Les études</b>	<b>p9</b>
<i>Etude de pré-localisation des zones humides probables</i>	
<i>Etude du devenir des ouvrages sur le Clain et la Dive du Sud</i>	
<i>Elaboration des scénarios et choix de la stratégie du SAGE</i>	
<b>L'information et la communication</b>	<b>p10</b>
<i>Publications</i>	
<i>Présentation du SAGE aux acteurs du territoire</i>	
<i>Site web du SAGE</i>	
<b>Le suivi et les avis sur les projets en cours</b>	<b>p11</b>
<i>Le suivi des projets et actions</i>	
<i>Les avis rendus par la CLE</i>	
<b>Les moyens du SAGE</b>	<b>p12</b>
<i>La structure porteuse</i>	
<i>Les éléments financiers</i>	

## Le bassin du Clain et les enjeux de gestion de l'eau

Le périmètre du SAGE Clain s'étend sur 2882 km<sup>2</sup> et concerne 157 communes réparties sur 3 départements : Charente (4 communes), Deux-Sèvres (30 communes) et Vienne (123 communes).

Le bassin versant du Clain est au carrefour de quatre grands ensembles géologiques : les bassins sédimentaires (secondaire / tertiaire) - Bassin parisien au Nord-est et Bassin aquitain au Sud-ouest - et les massifs anciens schisteux et granitiques (primaire) - Massif armoricain au Nord-ouest, Massif central au Sud-est. Le seuil du Poitou, plateau dont l'altitude varie entre 70 et 150 m, est à l'interface de ces ensembles, au cœur du bassin du Clain.

Le bassin du Clain présente un caractère rural marqué, 80% de la surface du périmètre du SAGE sont occupés par les terres agricoles : élevage, polyculture et grandes cultures se répartissent sur le bassin. Une régression des surfaces fourragères au profit des céréales et oléoprotéagineux est observée.

L'agglomération de Poitiers concentre près de la moitié des 285 000 habitants du bassin. Les établissements industriels sont peu nombreux et se concentrent principalement sur l'agglomération de Poitiers et sur l'axe Poitiers/Châtelleraut.

### Etat ou potentiel écologique et niveau de confiance de l'état Cours d'eau

Etat					Niveau de confiance de l'état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Élevé
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Moyen
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Faible

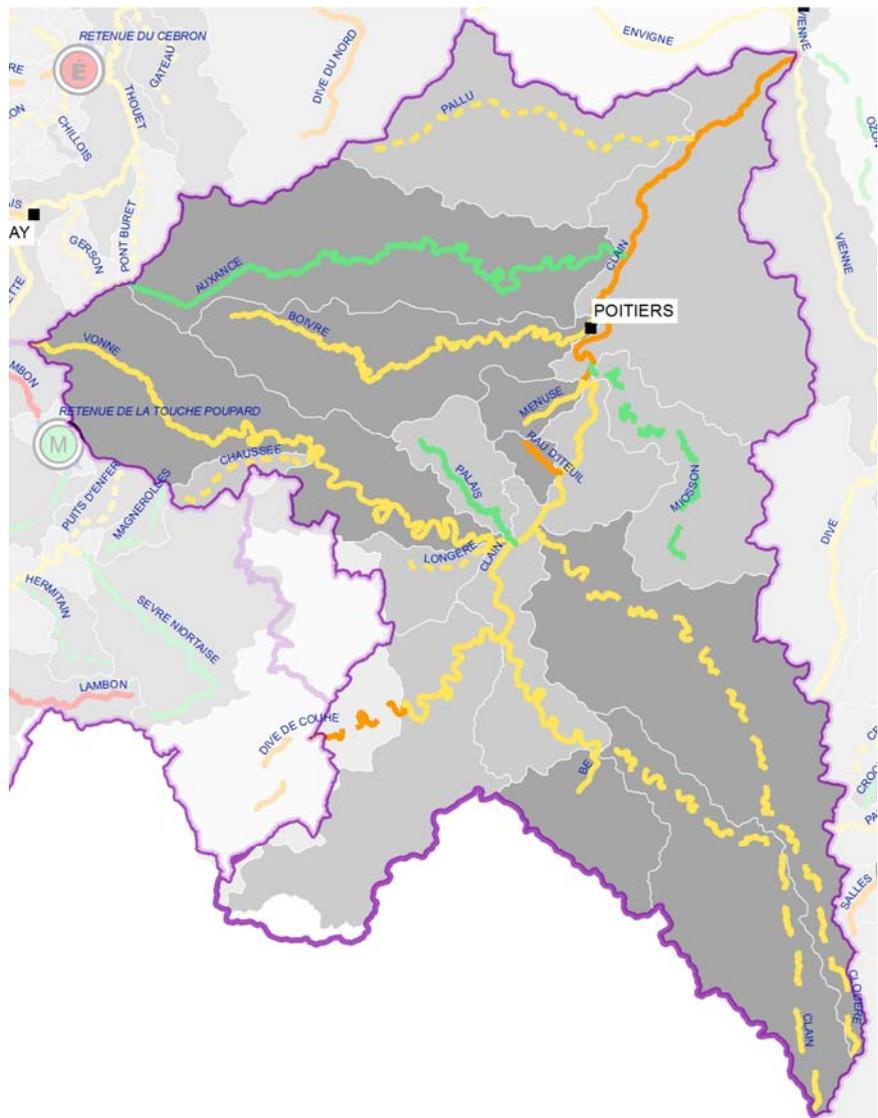
### Plans d'eau, estuaires et eaux côtières

Niveau de confiance de l'état	Etat ou potentiel écologique
Élevé (É)	Très bon (bleu)
Moyen (M)	Bon (vert)
Faible (f)	Moyen (jaune)
	Médiocre (orange)
	Mauvais (rouge)
	Information non disponible (gris)

### Echéances des objectifs

2015	2021	2027	objectif moins strict
■	■	■	■
■	■	■	■
■	■	■	■
■	■	■	■

©BD CarThAgE Loire-Bretagne 2009 - DEP - 29/05/2013  
Agence de l'eau Loire Bretagne



Etat écologique des cours d'eau 2011 – Source : Agence de l'eau Loire Bretagne

Les principaux paramètres déclassants de l'état écologique des masses d'eau superficielles du bassin sont l'hydrologie et les pesticides (pour toutes les masses d'eau), la morphologie et les obstacles à l'écoulement.

Concernant les masses d'eau souterraine, l'état de la principale nappe d'eau souterraine du territoire (nappe du Dogger) est qualifié de médiocre (nitrates et état quantitatif). La nappe de l'infratoarcien est en bon état.

### *Les enseignements du diagnostic*

- Un déséquilibre chronique entre besoins et ressource en période d'étiage affectant les milieux et les usages par des assecs récurrents et des restrictions fréquentes
- Une alimentation en eau potable fortement dépendante de ressources vulnérables aux pollutions diffuses, dégradées par les nitrates et les pesticides principalement d'origine agricole
- Une nappe de l'infratoarcien de bonne qualité, réservée à l'AEP, mais concentrée en fluor et peu prélevée pour l'AEP
- Une qualité satisfaisante pour les macropolluants (azote, phosphore...) grâce à une amélioration des rejets de l'assainissement
- Des milieux à potentiel écologique mais dégradés par les travaux hydrauliques, les ouvrages en rivière, les assecs, les plans d'eau et n'assurant plus leurs fonctionnalités (auto-épuration, vie biologique, hydrologie...)
- L'alimentation en eau potable de Grand Poitiers satisfaite à l'heure actuelle mais non assurée à moyen et long terme en cas d'étiage sévère et en période de pointe (en lien avec la dégradation de la qualité des eaux par les nitrates)
- Des maîtrises d'ouvrage existantes à réorganiser, d'autres à préciser
- Le portage du SAGE en phase de mise en œuvre à assurer

Sur la base du diagnostic, la Commission Locale de l'eau a identifié 6 grands enjeux, déclinés en 12 objectifs de gestion de l'eau.

### *Les 6 grands enjeux du SAGE...*

#### **L'alimentation en eau potable (enjeu majeur)**

- ✓ Restaurer et pérenniser la ressource en eau destinée à l'eau potable afin d'assurer l'autosuffisance qualitative et quantitative pour cet usage prioritaire

#### **La gestion quantitative de la ressource**

- ✓ Partager de manière équilibré la ressource entre les différents usages économiques et de loisirs dans le respect des besoins des milieux naturels

#### **La gestion qualitative de la ressource**

- ✓ Restaurer la qualité des eaux superficielles et souterraines pour la satisfaction des différents usages et des espèces et milieux naturels

#### **Les fonctionnalités et caractère patrimonial des milieux aquatiques**

- ✓ Préserver, restaurer et valoriser des milieux aquatiques dans l'optique de l'atteinte du bon état écologique : restauration morphologique / restauration de la continuité écologique des cours d'eau, restauration et préservation des zones humides et têtes de bassin...

#### **La gestion des crues et des risques associés**

- ✓ Réduire les risques en réduisant l'aléa et la vulnérabilité des biens et des personnes

#### **La gouvernance de la gestion intégrée de l'eau (enjeu transversal)**

- ✓ Pérenniser le portage du SAGE dans sa phase de mise en œuvre / appuyer la mise en œuvre des actions du SAGE / accompagner les acteurs économiques / Sensibiliser, informer, communiquer / Améliorer les connaissances

...déclinés en 12 objectifs

Les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

La satisfaction de ces objectifs a été évaluée au regard du scénario tendanciel\* : les objectifs seront partiellement satisfaits voire pas satisfaits à court et moyen terme sur le bassin du Clain.

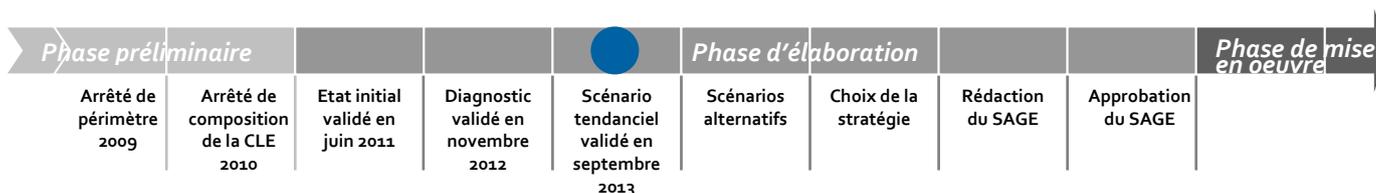
\*Le scénario tendanciel ou « scénario sans SAGE », validé le 30 septembre 2013 par la CLE, simule l'évolution du territoire à moyen terme en l'absence de programmes d'actions nouveaux par rapport à ce qui existe déjà.

Objectifs identifiés à l'issue du diagnostic	Plus-value du SAGE	Satisfaction de l'objectif « sans le SAGE »	Etude de scénarios alternatifs ?
1. Sécurisation de l'AEP	Forte	Partielle car actions curatives (interconnexions, traitement) mais ressource reste dégradée par nitrates et phytosanitaires principalement	OUI pour ce qui relève des actions préventives = objectif n°2 / NON pour ce qui relève des actions curatives
2. Réduction de la pollution par les nitrates et les pesticides	Forte	Partielle car actions en cours mais effet limité et insuffisant	Oui
3. Réduction de la pollution organique	Moyenne	Partielle à court terme, satisfait à long terme	Non
4. Maîtrise de la pollution par les substances dangereuses	Moyenne	Partielle car actions de connaissance en cours, pas de réduction attendue	Oui
5. Partage de la ressource et atteinte de l'équilibre entre besoins et ressources	Forte	Partielle : satisfaction de l'objectif pour le volet agricole – actions d'économies à développer pour les autres usages	Oui
6. Réduction de l'aléa inondation et de la vulnérabilité des biens et des personnes	Moyenne	Partielle car actions en place (PPRI...) – actions complémentaires à développer pour réduire la vulnérabilité, la culture du risque	Oui
7. Restauration de la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau	Forte	Partielle car actions en cours pas sur l'ensemble du bassin, améliorations sur le long terme	Oui
8. Restauration, préservation et gestion des zones humides et des têtes de bassin versant pour maintenir leurs fonctionnalités	Forte	Partielle car actions en cours pour zones humides, dégradations possibles sur certains secteurs	Oui
9. Réduction de l'impact des plans d'eau, notamment en tête de bassin versant	Forte	Non car pas d'actions spécifiques en cours	Oui
10. Pérennisation du portage du SAGE, coordination et appui à la mise en œuvre des actions du SAGE	Forte	Partielle : maîtrise d'ouvrage existante en cours de réforme et à identifier pour certaines actions	Oui
11. Sensibilisation et information des acteurs de l'eau et des citoyens	Moyenne	Partielle : actions en cours à renforcer	Oui
12. Maîtrise des coûts de la gestion de l'eau	Moyenne	Non : absence de suivi des coûts de la gestion de l'eau, à développer	Oui

## Historique et avancement de l'élaboration du SAGE

Installée en 2010, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Clain a depuis validé les premières étapes d'élaboration du SAGE.

- **L'état initial**, validé le 29 juin 2011, fait la synthèse de l'état de la ressource en eau, des milieux et des usages.
- **Le diagnostic** du SAGE, validé le 12 novembre 2012, identifie les problématiques et définit les enjeux et objectifs de gestion de l'eau du territoire.
- **Le scénario tendanciel** ou scénario « sans SAGE », validé le 30 septembre 2013, simule l'évolution du territoire à moyen terme en l'absence de programmes d'actions nouveaux par rapport à ce qui existe déjà.



L'année 2013 a été consacrée à la réalisation du scénario tendanciel du SAGE, validé par la CLE le 30 septembre 2013.

En parallèle, les études complémentaires à l'état initial se sont poursuivies ou ont été engagées : étude de pré-localisation des zones humides probables du bassin et étude du devenir des ouvrages sur le Clain et la Dive du Sud.

## Les instances du SAGE

### La Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Clain est composée de 52 membres : 26 membres pour le collège des élus, 13 membres pour le collège des usagers et 13 membres pour le collège de l'Etat. En 2013, l'arrêté de composition de la CLE en vigueur datait du 17 février 2012.

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie à 2 reprises en 2013.

#### Réunion du 4 avril 2013

Présence

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'Etat	Total
Présents / Nb membres du collège	9/26	7/13	10/13	26/52

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 12/11/12
- Rapports d'activités de la CLE
- Révision du SDAGE Loire Bretagne – avis de la CLE
- Résultats de l'étude de pré-localisation des zones humides probables
- Résultats de l'étude agricole – approche sociologique du monde agricole

Cette réunion de la CLE a permis de valider les rapports d'activités de la CLE des années 2010 à 2012, de rendre un avis sur les questions importantes dans le cadre de la révision du SDAGE et de présenter les résultats de deux études complémentaires à l'état initial.

### Réunion du 30 septembre 2013

Présence

	Collège des élus	Collège des usagers	Collège de l'Etat	Mandats	Total
Présents / Nb membres du collège	8/26	7/13	7/13	4	26/52

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 4 avril 2013
- Présentation du scénario tendanciel du SAGE pour validation
- Avis de la CLE sur la candidature de la Chambre d'Agriculture de la Vienne à la mission d'organisme unique
- Calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE
- Information sur la situation hydrologique 2012/2013

La CLE a validé le scénario tendanciel du SAGE lors de cette réunion.

## Le bureau de la CLE

Le bureau de la CLE s'est réuni à 3 reprises en 2013.

### Réunion du 24 avril 2013

L'ordre du jour était le suivant :

- Lancement de l'étude d'élaboration des scénarios tendanciel et alternatifs, choix de la stratégie du SAGE
- Mise à jour de certaines données de l'état initial
- Avis du bureau de la CLE sur les projets de CTMA sur l'Auxances et la Boivre

### Réunion du 5 juin 2013

L'ordre du jour était le suivant :

- Modalités d'intégration des remarques émises sur la synthèse du scénario tendanciel du SAGE

### Réunion du 5 septembre 2013

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation du compte-rendu du bureau du 5 juin 2013
- Scénario tendanciel du SAGE
- Avis du bureau de la CLE sur le Plagepomi
- Préparation de l'avis de la CLE sur la candidature de la CA86 à la mission d'organisme unique sur le Clain
- Calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE

## Les commissions de travail

Les commissions de travail du SAGE se sont réunies lors d'une réunion commune le 5 juin 2013 dans le cadre de la réalisation du scénario tendanciel du SAGE. 46 personnes ont participé à la réunion.

## Les études

### *Pré-localisation des zones humides probables du bassin du Clain*

L'étude porte sur la pré-localisation des zones humides probables et sur la hiérarchisation de ces zones pour la réalisation d'inventaires de terrain.

Après mise en concurrence, réalisée début 2012, l'étude a été confiée au groupement de bureaux d'étude TTI Production / BIOTOPE pour un lancement en mai 2012.

La phase de pré-localisation des zones humides probables a été réalisée en 2012 et a consisté en la synthèse des données existantes, une analyse topographique et des traitements spatiaux de données, la photo-interprétation et des visites de terrain pour caler et vérifier les résultats.

La phase de hiérarchisation des zones humides probables pour la réalisation d'inventaires de terrain a été réalisée en fin d'année 2012 et début d'année 2013.

Les résultats de l'étude ont été validés par le comité de pilotage le 7 février 2013. Ces résultats ont été présentés à la CLE le 4 avril 2013.

### *Etude du devenir des ouvrages sur le Clain et la Dive du Sud*

L'étude du devenir des ouvrages en rivière sur le Clain et la Dive du Sud a été confiée au bureau d'études CE3E et est menée en partenariat avec les 2 syndicats rivière concernés : le SMAC et le SMCS.

L'étude doit constituer un outil d'aide à la décision pour la CLE et les syndicats rivière dans l'objectif de restaurer la continuité écologique sur les axes Clain et Dive du Sud à travers le volet opérationnel (CTMA) et le volet planification (SAGE).

Les objectifs de l'étude sont :

- d'établir un état des lieux précis des ouvrages
- d'établir un diagnostic partagé avec les acteurs
- de proposer et analyser des scénarii de restauration de la continuité écologique à l'échelle de chaque ouvrage d'une part et à l'échelle de l'axe Clain d'autre part.

La démarche proposée est participative : elle doit associer étroitement les acteurs locaux (propriétaires, pêcheurs, collectivités locales, services de l'Etat...) pour analyser sur la base de différents critères les intérêts et impacts de chaque ouvrage et ainsi orienter les interventions possibles.

L'étude a débuté en mars 2013 avec l'organisation de 3 réunions d'information à destination des propriétaires, riverains ou usagers des ouvrages.

Les visites de terrain se sont déroulées de mars à septembre 2013. Suite à cette phase de terrain, les résultats provisoires de la phase 1 (état des lieux / pré-diagnostic) ont été présentés dans un premier temps au comité de pilotage de l'étude le 3 octobre 2013.

Ils ont également fait l'objet de discussions avec les partenaires techniques lors d'une journée d'échange en novembre 2013.

Cinq autres journées d'échange avec les acteurs locaux (propriétaires d'ouvrages, associations, collectivités) ont par ailleurs été organisées en décembre 2013 afin d'établir le diagnostic partagé des ouvrages.

L'étude se poursuivra en 2014 avec la validation du diagnostic partagé et l'établissement de scénarios d'aménagement.

## **Elaboration des scénarios et choix de la stratégie du SAGE**

Après mise en concurrence, l'élaboration des scénarios et le choix de la stratégie du SAGE a été confiée au groupement de bureaux d'étude GEO-HYD / SCE.

La réalisation du scénario tendanciel du SAGE par le bureau d'études GEO-HYD a débuté au mois d'avril 2013.

Dans ce cadre, les commissions de travail du SAGE se sont réunies lors d'une réunion commune en juin pour discuter et valider les évolutions tendanciennes des usages et des milieux.

La CLE a validé le scénario tendanciel du SAGE le 30 septembre 2013.

## **L'information et la communication**

### **Publication**

Une synthèse du diagnostic du SAGE a été diffusée aux acteurs de l'eau du territoire en 2013 : collectivités du territoire, usagers, services de l'Etat. Celle-ci présente les enseignements du diagnostic ainsi que les enjeux et objectifs de gestion de l'eau identifiés par la CLE.

### **Présentation du SAGE aux acteurs du territoire**

Suite à la validation du diagnostic du SAGE par la CLE en novembre 2012, il a été proposé aux collectivités et acteurs de l'eau du territoire un partage de ce diagnostic et une information sur la démarche SAGE au travers de réunions d'échange.

La démarche SAGE et les principales conclusions du diagnostic du territoire ont ainsi été présentées à 17 instances / structures en 2013 :

- Communauté de communes du Montmorillonnais
- Grand Poitiers
- SIAEP de BEAUMONT-ST-CYR
- SIVEER
- SEA Sud Vienne
- SIVA SUD
- SIAEP de VOUILLE
- Syndicat d'aménagement de la Pallu
- Syndicat d'aménagement du val de Clouère
- Syndicat d'études et d'aménagement de l'Auxance et de la Vendelogne

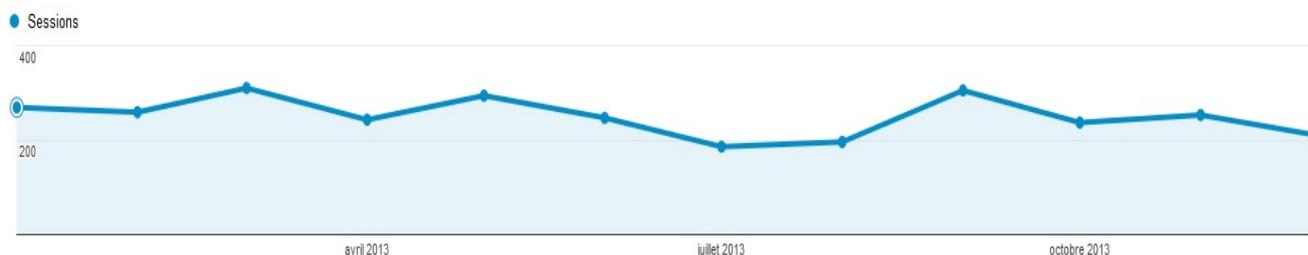
- SMASP (porteur du SCOT Seuil du Poitou)
- FR CIVAM
- COOP de France PC
- Fédération de pêche des Deux-Sèvres
- Vienne Nature
- LPO Vienne
- UFC Que Choisir

Par ailleurs, une présentation du SAGE a également été faite lors de la journée d'information sur les eaux souterraines en Poitou-Charentes organisée dans le cadre du 2<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement.

## Site web du SAGE

Le site web dédié au SAGE Clain a été mis en ligne fin février 2012. Les principales données statistiques du site pour l'année 2013 sont les suivantes.

- Nombre de sessions : 3009
- Nombre d'utilisateurs : 2215
- Nombre de pages vues par session : 2,88
- Durée moyenne de la visite : 2min34s
- 184 utilisateurs en moyenne par mois
- 250 sessions en moyenne par mois



Evolution du nombre de visites par semaine du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013 (Source : Google Analytics)

## Le suivi et les avis sur les projets en cours

### Le suivi des projets et actions

La CLE du SAGE Clain a été associée, via son Président ou son animatrice, aux principaux projets, actions ou réunions suivants en 2013 :

- Elaboration du Contrat Territorial Gestion Quantitative du Clain
- Réalisation d'inventaires communaux de zones humides en Pays de Gâtine
- Etude du devenir du plan d'eau d'Ayron
- Programmes ReSource sur les bassins de Fleury / la Jallière et sur le territoire du SEA Sud Vienne
- Comité de pilotage pour l'élaboration du Programme d'Actions Opérationnel Territorialisé (mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE)
- Comité technique territorial Vienne / Creuse

## Les avis rendus par la CLE

La CLE ou le bureau de la CLE ont rendu un avis sur cinq dossiers en 2013 :

- le contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) de l'Auxances porté par le SEEGAV
- le contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) de la Boivre porté par le syndicat de la Boivre
- le programme de travail et les questions importantes dans le cadre de la révision du SDAGE
- le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2014-2019
- la candidature de la Chambre d'Agriculture de la Vienne à la mission d'organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation sur le bassin du Clain

Il est rappelé que, le SAGE Clain n'étant pas approuvé, ces avis ne portent pas sur la compatibilité des projets avec le SAGE.

Les projets de CTMA Auxance et Boivre ont reçu un avis favorable du bureau de la CLE le 24 avril 2013. Le bureau a souligné la cohérence des projets de CTMA, en termes de diagnostic et de programme d'actions, avec les enjeux et objectifs définis par la CLE dans le cadre du diagnostic du SAGE.

Concernant la révision du SDAGE, la CLE, réunie le 4 avril 2013, a souligné la cohérence des questions importantes avec les enjeux de gestion de l'eau définis par la CLE dans le cadre du diagnostic du SAGE Clain. Dans son avis, elle souhaite notamment qu'une réflexion soit menée dans le cadre de la révision du SDAGE sur la pertinence du DOE en terme de localisation et en terme de valeur de ce point nodal.

Le bureau de la CLE, réunie le 5 septembre 2013, a donné un avis favorable à l'état des lieux, aux orientations et aux dispositions du projet de PLAGEPOMI 2014-2019.

Enfin, la CLE, réunie le 30 septembre 2013, a donné un avis favorable à la candidature de la chambre d'agriculture de la Vienne à la mission d'organisme unique (24 avis favorables et 2 abstentions).

## Les moyens du SAGE

### La structure porteuse

Compte tenu de la position centrale du bassin versant du Clain dans le département de la Vienne, le Conseil Général de la Vienne est apparu comme le plus légitime pour piloter et animer cette démarche SAGE. Il en a donc pris la compétence par délibération du 24 février 2005.

Une animatrice (ingénieure territoriale) et une secrétaire (1/3 temps, agent territorial) sont affectées à l'animation du SAGE. Différents services du Conseil Général apportent également un accompagnement technique et administratif : service communication, marchés publics, comptabilité...

### Les éléments financiers

En 2013, les partenaires financiers du Conseil Général dans le cadre de l'élaboration du SAGE Clain sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Poitou-Charentes, Grand Poitiers et le Conseil Général des Deux-Sèvres.

Le plan de financement en 2013 est le suivant.

	Animation	Etudes
Agence de l'Eau Loire Bretagne	57%	60%
Région	10%	5% (subvention au cas par cas selon les études)
Grand Poitiers	10%	5%
Départements	23%	30%
<i>Dont CG de la Vienne</i>	20%	27%
<i>Dont CG des Deux-Sèvres</i>	3%	3%

Pour l'année 2013, les dépenses se sont élevées à 160 009 € répartis de la façon suivante :

- Animation : 60 000 € (salaires et charges de la cellule d'animation)
- Etudes :
  - Pré-localisation des zones humides (finalisée en 2013) : 13 158 €
  - Etude du devenir des ouvrages en rivière (non finalisée en 2013) : 47 005 €
  - Scénario tendancier du SAGE (finalisée en 2013) : 39 846 €